

en ligne en ligne

BIFAO 60 (1960), p. 11-17

Serge Sauneron

Une page de géographie physique : Le cycle agricole égyptien.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

9782724710885

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)

Musiciens, fêtes et piété populaire

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Christophe Vendries

UNE PAGE DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE: LE CYCLE AGRICOLE ÉGYPTIEN

PAR

S. SAUNERON

Nous ne savons vraiment que peu de choses sur les notions de géographie physique que pouvaient recevoir les petits Egyptiens admis à fréquenter l'école des vieux scribes: si l'on s'en tenait aux données des Onomastica, il semblerait au moins qu'ils aient dû apprendre à distinguer les diverses formes de terrain qu'ils pouvaient rencontrer dans leur pays (limons, terres neuves, terrains fatigués, landes, géziréh, etc.), et dont ils auraient peut-être, quelque jour, une fois devenus eux-aussi des scribes avisés, à établir l'imposition en fonction de leur degré de fertilité agricole (1). Mais il est évident que nous en savons beaucoup plus sur le Nil et les théories qui tentaient d'expliquer sa crue par le récit des auteurs Grecs que par les vieux textes égyptiens.

C'est cette relative carence de documents qui donne toute sa valeur au petit texte que nous allons examiner ici. Ce n'est pas une œuvre scolaire, retrouvée dans les ruines de quelque scriptorium, et ce n'est pas non plus l'exposé abstrait d'une théorie scientifique, comme Hérodote ou Diodore aimeront à en élaborer. Il s'agit simplement d'un texte religieux, d'apparence banale, perdu au milieu de centaines d'autres.

Les Egyptiens, quand ils faisaient l'éloge de leur divinité, disposaient de ressources rhétoriques illimitées; ou bien ils multipliaient à l'infini les épithètes de leurs dieux, ou bien ils énonçaient avec un luxe lassant de détails la variété de leurs attributs; ils pouvaient encore se livrer à une énumération exhaustive des cités sur lesquelles leur divinité régnait, ou établir la liste des noms sous lesquels un dieu qu'ils considéraient comme

(1) Spécialement Gardiner, Onomastica I, p. 9*-13* (= n° 48-62) et II, p. 219*-220* (= n° 474-481).

BIFAO 60 (1960), p. 11-17 Serge Sauneron Une page de géographie physique : Le cycle agricole égyptien. © IFAO 2025 BIFAO en ligne omniprésent pouvait être adoré à travers le pays. Ils pouvaient enfin souligner le fait qu'à chaque instant de leur existence, de jour comme de nuit, et en toute saison, leur dieu était présent, actif, et, par suite, redoutable. Voici un court exemple de ces hymnes « saisonniers » qu'on pouvait adresser aux dieux :

« Comme ton visage est beau, à la saison de l'inondation, quand la terre nourricière est fécondée de graines et de plantes!

Comme ton visage est beau, à la saison d'hiver, quand la verte campagne resplendit à ton visage, pure de tout dommage!

Comme ton visage, est beau au premier (mois) d'été, quand tu donnes naissance à Rénénout et à ses arbres de vie! (Esna, n° 27614).

C'est à ce dernier « genre » — celui qui consiste à noter la présence active de la divinité à travers toutes les phases du cycle agricole annuel dont vit l'Egypte, — qu'appartient le texte que nous allons traduire.

Cette petite inscription est gravée, en colonnes verticales, sur l'un des montants [Ouest] encadrant la porte de la petite chapelle occupant l'axe du temple de Dendéra, derrière le sanctuaire, et qui porte le nom de « sanctuaire d'Hathor » (Chassinat, Dendara III, 54²⁻⁹). Nous sautons les premiers mots; il s'agit, naturellement, de la déesse Hathor:

« Tu entraînes vers l'aval la crue à sa saison, — une crue convenable, exempte de toute catastrophe (1) —, pour faire qu'elle se répande sur les deux pays;

Tu fais que le ciel produise le vent du Nord, à la période suivante (2), afin de faire refluer l'inondation (3) vers l'amont, et d'empêcher que les vagues marines (4) ne l'engloutissent (trop tôt);

Tu fais que les lacs littoraux [reliés aux (?)] embouchures méditerranéennes constituent des digues devant elle, pour empêcher la Méditerranée de la recevoir (aussitôt);

Tu fais enfin que la Méditerranée la recueille, au jour qui convient, sans que son cours soit (plus longtemps) retardé....

Tu fais que la terre irriguée se referme (?) sur les semences quand vient son juste temps, et qu'elle resplendisse de toutes les graines qu'elle a reçues, qui grossissent, viennent à maturité, saines et splendides;

Tu fais qu'ils (= les hommes) la travaillent, dans la joie; Tu fais qu'ils la moissonnent dans la joie;

(1) Il ne s'agit évidemment pas de la pureté (w'b) religieuse des eaux de la crue (passablement boueuses au contraire, et riches d'immondices sans nombre), mais, je pense, du fait que cette inondation, qui est convenable (nfr), c'est-à-dire d'une hauteur propice, « à point» pourrions-nous dire (autrement dit de 14 coudées, J. Besançon, L'homme et le Nil, 1957, p. 82), n'entraîne aucun désastre, ce qui serait au contraire le cas d'une crue insuffisante et celui d'une crue excessive. Voir par ex. BIFAO 51 (1951), p. 23 et note 3. Un sens comparable du mot w'b «exempt de dommage», c'est-à-dire, dans ce nouvel exemple, « sain », se rencontrera au cinquième verset, employé à propos des moissons.

(3) m s?f. On voit mal le mot auquel renvoie le pronom. Il ne peut s'agir des eaux de la crue, le vent allant à leur rencontre, et non à leur suite. Il semble probable qu'il s'agisse d'une indication temporelle, entraînée

Bulletin, t. LX.

par m tr·f du premier verset; ·f, dans cette interprétation, remplacerait un terme neutre. Junker, Grammatik der Denderatexte, \$ 49 (= p. 38, haut) en connaît un exemple. On pourrait en citer d'autres.

(3) shnt, litt. «faire couler vers le Sud», «remonter le courant».

(4) Mot inconnu sous cette forme au Wb. On pense d'abord à une graphie de ym « la mer », mais la présence du h demeure inexpliquée. Il semble qu'il faille y voir une graphie phonétique de l'ancien terme h'înw (Onomastica I, p. 7* = n° 26), « vague », dont on connaît la graphie démotique : hym (Erichsen, Demotisches Glossar, p. 268, d'après Z Ae S 49 [1911], p. 35, ostracon magique de Strasbourg) et la forme copte \$2061M, B201M1. Le passage du n au m (supposé par Spiegelberg, RT 28, p. 213-214, cf. P. Lacau, RT 31, p. 77 sq.) est déjà accompli dans cette graphie ptolémaïque.

Tu la protèges contre toutes les intempéries (venues) du ciel et contre toute calamité (venue) de la terre (1).

Tu fais que le fils de Rê te présente (2) les (produits de la terre), pour (figurer sur) (t)es grandes et imposantes tables d'offrandes;

Tu les reçois de sa main, et leur fais bon accueil (3);

Tu lui donnes (en retour) victoire et vaillance, force, suprématie, et longues années; Tu lui livres (?) (4) les souverains de tous les pays plats et de tous les pays montagneux, prostrés (5) tandis que sa massue est suspendue au-dessus de leurs têtes».

Il s'agit donc d'un petit poème, qui se décompose très logiquement en trois strophes de quatre versets chacune; la première traite de l'inondation; la seconde des travaux de la terre et de la végétation; la dernière de la consécration des produits de la terre à la déesse, et des faveurs traditionnelles dont elle comble, en échange, le souverain donateur. Tout le cycle agricole annuel dont vit l'Egypte est donc évoqué, ainsi que la consécration des produits du sol à celle qui les a créés et entretenus, et les faveurs hégémoniques accordées au souverain. Nous ne nous arrêterons que sur la première « strophe ».

Son originalité ne vient naturellement pas de la mention qui est faite du rôle pris par la déesse à la montée de la crue : tous les grands dieux d'Egypte en sont, chacun dans son secteur, solidairement responsables; mais nous

(1) C'est-à-dire vents chauds, éventuellement pluie, d'une part, et désastres amenés par les animaux d'autre part. On ne saurait mieux illustrer ce passage qu'en citant le texte de l'une des stèles de Kawa (an VI), où se trouve le passage suivant : « Quand fut venue une inondation à entraîner les bestiaux, et qu'elle eut submergé le pays tout entier, Amon m'a donné une campagne belle dans toute son étendue, il a détruit les rongeurs et les rampants qui s'y trouvaient, il en a repoussé les déprédations des sauterelles, et il n'a pas permis que les vents du Sud la fauchent. J'ai pu ainsi faucher pour le double grenier une moisson en quantité incalculable (Leclant-Yoyotte, BIFAO 51 [1951], p. 22-23).

 $\stackrel{(2)}{\longleftarrow} = hrp \ (?).$

⁽s) sans doute à lire: m šsp nfr, « en réception propice», — c'est-à-dire que la déesse agrée l'offrande. Les tableaux d'offrandes des temples inscrivent souvent, dans la réponse que les dieux prononcent après le discours d'offrande, les mots suivants: « Je reçois (ou: j'accepte) ce que tu me présentes, et je me réjouis, etc.», ce qui est un développement de la même idée. Cf. Esna, n° 709

⁽⁴⁾ $Iw \cdot \underline{l} = n \cdot f$; sans doute: $dit \ n \cdot f$; les autres termes auxquels on peut penser [n]dy, $[w]\underline{d}, \underline{d}t[\underline{h}]$, etc. exigeraient tous une correction, et la lecture $\underline{d}d$ ne fournit pas de sens.

⁽⁸⁾ Wb. II, 203^2 [= 275^{2-8}], ou «courbés» (Wb. II, 276^8) ou encore «gémissant» (Wb. II, 201^9)?

trouvons exposé, pour la première fois nous semble-t-il, un véritable plan d'utilisation optima des eaux de la crue. Les problèmes d'irrigation n'ont guère changé, depuis l'antiquité; seules ont varié les méthodes mises en œuvre pour retenir le plus longtemps possible les eaux sur les terres cultivables. Les anciens Egyptiens employaient à cet effet les bassins de retenue, les hōd de l'Egypte médiévale et du xixe siècle (1). Maintenant, les divers « régulateurs » échelonnés au long du Nil permettent l'irrigation pérenne. Dans le texte que nous étudions, il n'est question que des moyens naturels, indépendants du travail humain, que la divinité a prévus pour assurer à l'Egypte une imprégnation aussi longue qu'il est souhaitable. Or deux de ces systèmes naturels de retenue sont cités : l'effet du vent du Nord, faisant refluer le Nil vers l'amont, et la barrière que les marais côtiers opposent à l'avance des eaux.

Le premier de ces « phénomènes » physiques trouve, assez curieusement, un écho presque littéral dans Hérodote (II, 20). Après avoir noté que les prêtres ne purent lui révéler les causes de la crue, il signale quelques opinions émises sur cette question par les Grecs. Au nombre de celles qui « ne valent pas même, à son sens, d'être rappelées », figure celle (de Thalès) qui « voit dans les vents étésiens la cause des crues, ces vents refoulant le fleuve et l'empêchant de porter toutes ses eaux à la mer ». Selon Hérodote, c'est là une des explications de la crue présentée par ses compatriotes (2); le texte égyptien que nous étudions en limite la portée : le vent du Nord n'est pas la cause de la crue, mais une faveur divine qui, retardant l'écoulement de la crue vers la mer, en prolonge les effets sur la terre d'Egypte (3).

⁽¹⁾ J. Besançon, L'homme et le Nil, 1957, p. 85-96.

⁽²⁾ B. H. STRICKER, De Overstroming van de Nijl, Meded. en Verhandel. n° 11 (1956), notes 57 et 58, donne une bibliographie détaillée des sources classiques qui ont rapporté cette interprétation (Aristote, Pline l'Ancien, Solin). Comparer Lucain, La Guerre Civile, X, 239-247: « C'est aux zéphyrs aussi que l'antiquité a, sans fondement, attribué ces inondations: (...) battant continuellement

les nombreuses bouches du Nil, ils le forcent à résister à la mer : interrompu dans sa course par cet obstacle, que les flots lui opposent, il se répand sur les plaines». Voir aussi Sénèque, Quaest. Nat. IV, 2, 21-22.

⁽³⁾ B. H. Stricker, De Overstroming van de Nijl, op. cit., p. 10-12 examine en détail cette théorie dont l'« inventeur» fut Thalès (les vents étésiens responsables de la crue). C. de Wit, rendant compte de cette étude, résume cette discussion en disant : « Comme

La seconde «retenue naturelle» est plus difficile à bien comprendre; d'abord le texte n'est pas parfaitement clair : des digues (dnw) sont opposées à l'avance des eaux par deux facteurs dont l'interprétation est délicate; si nous devons retenir la lecture proposée par nous du premier groupe : hnw «les bassins» (1), il reste à savoir quoi faire du second terme, r-h:wt, qui désigne, de façon bien attestée, les embouchures des branches du Nil (2). Une traduction qui verrait dans ce dernier terme une désignation des branches dans leur totalité (« les bassins côtiers» et « les branches du Nil»), satisfaisante peut-être pour la logique (morcellement du cours du Nil à travers le Delta, d'où meilleur usage de ses eaux) est, philologiquement, insoutenable. D'autre part, si l'on conçoit fort bien que les bassins anciens, comme les actuels lacs Menzaléh, Borolos, celui d'Edkou et le lac Mariout, aient retenu une partie des eaux de surface, il semble paradoxal de prétendre que les embouchures des branches du Nil puissent jouer le même rôle. C'est ce qui nous a incité à lier les deux termes, et à traduire : «les bassins (côtiers) [reliés aux] (litt.: des) embouchures méditerranéennes»; il est de fait que les branches du Nil traversent les lacs littoraux avant de franchir la barrière

le montre le savant hollandais, les textes égyptiens déclarent à suffisance que le vent du Nord amène l'inondation» (CdE 32/64 [1957], p. 262). A vrai dire, seul le texte n° 18 [le dernier de ceux qu'énumère Stricker] établit un rapport de cause à effet entre le vent et le gonflement de la crue (traduction incertaine). Dans tous les autres exemples, il est exact que l'inondation et les vents du Nord sont cités côte à côte, mais le lien établi entre les deux phénomènes nous paraît être le fait des modernes, qui, informés des théories de Thalès, sont portés à associer les deux phénomènes.

(1) Nous lisons l'hiéroglyphe de la main dont on distingue tous les doigts: hnw; il faut reconnaître qu'habituellement, le signe qui reçoit cette lecture figure la main tenant un objet ressemblant à un œuf (ou à un poisson, dans certains textes mal gravés d'Esna). Nous n'avons pas d'exemple de la

main seule ayant cette lecture hn; mais la valeur h de ce signe dans la cryptographie d'Esna (n° 242²⁷ = H. 97) pourrait être une preuve indirecte de la possibilité de cette valeur. Au reste, je ne vois guère comment lire ce signe si nous refusons cette transcription hn. Sur ce mot hnt « bassin», « lac», et son emploi à propos des lacs littoraux: Gardiner, JEA 29, p. 37 sq.; Wilbour II, p. 29; Onomastica I, p. 7* = n° 27; Nims, JEA 33, p. 92; YOYOTTE, MDIK 16 (Mélanges Junker), p. 428-430.

(4) Onomastica I, p. $34^* = n^\circ 109$; voir aussi Edfou VII, 321^{15} ; Dendara II, 225^{12} ; Esna, $n^\circ 239b$; 245b; Kom Ombo I, 59, $n^\circ 61$, col. 15; 74, $n^\circ 86$, col. 4; 84, $n^\circ 100$, à gauche; et Pap. de Strasbourg $n^\circ 2$, 2^5 (= Bucher, Kêmi I, p. 48). — Les quatre dernières références m'ont été communiquées par J. Yoyotte.

littorale et de se déverser dans la mer; il est donc évident que ces bassins naturels distraient une part des eaux des branches du Nil, et retardent l'écoulement de la fraction de ces eaux qui atteindra la mer. C'est ce qu'exprime sous une autre forme le texte célèbre d'Edfou relatif aux huit bassins d'Egypte (E. VI, 195¹) (1), en disant que ces bassins « conduisent l'inondation (= le Nil) de là (= l'Egypte) jusqu'à la mer»: ils représentent en fait le dernier obstacle (et non des moindres, compte tenu de la faible altitude du Delta) que le cours du fleuve ait à vaincre avant d'accéder à la mer (2).

(1) Voir également GARDINER, JEA 29 (1943), p. 38 et n. 2.

(2) Il est important de noter que ces lagunes littorales sont, en général, à un niveau inférieur à celui de la mer; elles contribuent donc au drainage des terres voisines, mais peuvent doubler d'étendue au moment de l'inondation. Celles qui sont en liaison avec la mer par des «graus» subissent d'importantes fluctuations saisonnières, selon l'importance du drainage et de l'évaporation (voir J. Besançon, L'homme et le Nil, 1957, p. 112-113 et 140). C'est là l'état actuel du Delta littoral, mais on sait quelle suite de convulsions telluriques ont abouti à cet état de fait (DARESSY, BSRGE 18/2 [1933], p. 169-178. J.-Ed. Goby, Modification des rivages de la Mer Rouge et de la Méditerranée à l'époque historique, Bullet. Soc. Et. Hist. et Géogr. de l'Isthme de Suez, V [1954], p. 31-

36). L'aspect de cette zone dans l'antiquité devait être différent. Pour diverses raisons, le Delta était alors beaucoup plus marécageux qu'il ne l'est aujourd'hui, et les zones d'eaux mortes n'y manquaient certainement pas. Rappelons simplement ce passage des Ethiopiques d'Héliodore (I, 5): « Toute cette région est appelée Boucolie par les Egyptiens. Elle est constituée par une cuvette où les eaux du Nil en crue ont formé un lac. Le centre est un gouffre profond, mais les bords prennent l'aspect d'un marécage». Rappelons enfin que les alluvions apportées par l'inondation, constituant une sorte de barre au débouché des branches du Nil, et « liant par des marais Canope, qui était une île, et le lieu dit Thonis lui-même, à la terre ferme» (Pap. Michaelidae nº 4, 1), ont ellesmêmes élevé ces «digues» naturelles qui permettaient aux eaux de s'épancher dans les lagunes littorales avant d'accéder à la mer.